

Prévention incendie

INFORMATION : 418 228-5786 • www.ville.saint-georges.qc.ca

Prévenons les incendies... pour éviter le pire !

Saviez-vous que la négligence avec les appareils de chauffage est responsable de quatre incendies sur dix, chaque année. Il s'agit de la cause la plus fréquente d'incendies de résidences au Québec. De plus, la majorité d'entre eux sont causés par un appareil de chauffage au bois.

Un outil pour vous guider

Pour améliorer votre sécurité avec votre appareil à combustible solide, notre Service de sécurité incendie vous a préparé un outil simple, à conserver ci-dessous, sous la forme d'un aide-mémoire avec une grille d'entretien de votre système de chauffage et des conseils de sécurité.

CHAUFFAGE AU BOIS

Consignes

1 TUYAU SIMPLE PAROI

1. Même dimension que la sortie de l'appareil.
2. Fixez solidement à l'aide de trois vis.
3. Dégagement requis de 18" des matériaux combustibles et de 9" avec écran protecteur.

2 CHEMINÉE

1. Dégagement de 2" de la structure combustible du bâtiment.
2. Un seul appareil par cheminée.
3. Bon état du chemisage intérieur (étanchéité et formel).

3 APPAREIL

1. Respectez les normes d'installation du fabricant (dégagement).
2. Vérifiez l'état du cordon d'étanchéité, du levier de blocage de la porte, des briques réfractaires, du contrôle de l'air et du déflecteur.

4 CENDRES

1. Ne laissez pas le contenant à cendres de l'appareil se remplir à ras bord.
2. Videz les cendres de l'appareil dans un seau en métal avec couvercle déposé sur un sol incombustible.

5 COMBUSTION

La présence de dépôts de suie ou de créosote de plus de 3 mm d'épaisseur sur les parois internes d'une cheminée indique qu'il faut immédiatement ramoner et modifier dans certains cas le mode de chauffage et inspecter plus fréquemment.

Assurez-vous de faire ramoner et inspecter votre cheminée régulièrement.

Complétez la cédule d'entretien.

Cédule de ramonage et entretien du système de chauffage au bois

DATE	FAIT PAR	TRAVAUX EXÉCUTÉS

CONSEILS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES

1. Référez-vous toujours aux recommandations du fabricant (manuel du fabricant) pour le choix de la cheminée desservant un appareil à combustible solide. (Type 650, norme S629 pour appareil au bois).
2. Lors du remplacement de votre appareil de chauffage, optez pour un appareil qui assure une combustion efficace et qui est conforme à la norme B415.1 de la CSA relative aux émissions de fumée et aux règlements de l'EPA.
3. Faites des petits feux vifs et très chauds. Ceci augmentera l'efficacité et réduira la production de créosote. Également, utilisez du bois sec (20% d'humidité maximum), la combustion d'un bois trop humide a un rendement très faible et obstrue vos conduits.
4. Avant de faire intervenir un ramoneur, vérifiez ses titres de qualification professionnelle ainsi que son attestation d'assurance en responsabilité civile.
5. Installez des avertisseurs de fumée près des chambres à coucher et de monoxyde de carbone près des sources potentielles et placez un extincteur portatif de 5 livres (2-A:10-B:C) près d'une sortie.



INFORMATION
Service de la sécurité incendie
418 228-5786